

Malakoff, le 1^{er} juillet 2014

Décision n° 37/2014 portant attribution de fonctions de chef de service par intérim

Le directeur général de l'Etablissement public d'insertion de la défense,
Vu le code de la défense, notamment son article R 3414-18,

Décide :

Art. 1^{er} - M. Franck Guyot assure, à compter du 1^{er} juillet 2014, l'intérim des fonctions de chef du service des affaires juridiques et des achats.

Art. 2 - Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement.

CHARLES de BATZ de TRENQUELLÉON

